

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 28 (1890)
Heft: 13

Artikel: L'écriture
Autor: Annita, Léo
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-191612>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
SUISSE : un an . . . 4 fr. 50
six mois . . . 2 fr. 50
ETRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteure vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

CAUSERIES DU CONTEUR
2^{me} et 3^{me} séries.
Prix 2 fr. la série ; 3 fr. les deux.

L'Ecriture.

On se plaint souvent, et avec raison, du peu de soin que certains correspondants mettent aux missives qu'ils envoient. Non seulement leur écriture est difficile à lire, mais encore ils trouvent moyen de rendre illisible la chose essentielle, leur signature.

Dans ce domaine-là, les choses en sont venues à tel point, qu'on a dû prendre officiellement des mesures sévères pour rappeler à l'ordre les scribes peu soigneux. Bismarck, le grand chancelier, a fait adresser à deux reprises et à tous les fonctionnaires de l'empire allemand, une circulaire par laquelle il leur enjoint, dans l'intérêt de la simplification du service, d'écrire lisiblement le corps des lettres et principalement « leur signature ». Le chancelier se réserve, en outre, de prendre des mesures comminatoires contre tous ceux qui ne suivraient pas ses instructions.

Une seconde manifestation du même genre a été faite par le tribunal supérieur du canton de Zurich qui refusera, à l'avenir, toutes les lettres et pièces de procédure qui ne seront pas d'une lecture facile.

A une époque aussi chargée de besogne et de devoirs que la nôtre, nous comprenons que les administrations n'ont pas le temps de déchiffrer des rébus. Pour peu que cette croisade contre les pieds de mouches et les hiéroglyphes continue, on peut espérer qu'une réaction sérieuse se fera dans le sens d'une amélioration fort désirable.

Aussi bien, le mal vient de loin. Déjà dans les classes supérieures de certains collèges communaux, on ne tient aucun compte de la forme, soit pour les devoirs domestiques, soit pour les pensums. Les élèves prennent toutes les libertés possibles au point de vue calligraphique. Une fois le pli pris, avec l'assentiment tacite des maîtres, il est fort difficile de se corriger ; et, si plus tard l'obligation d'améliorer son écriture devenait une nécessité, il est malheureusement à craindre qu'on ne puisse plus réagir contre les mauvaises habitudes.

Tenez, pas plus loin qu'hier, j'ai été mandé par mon voisin Etienne, un ancien notaire, vieillard de soixante-dix-

huit ans. Il venait de recevoir une longue lettre de son petit-fils — son seul parent en ligne directe — étudiant en droit.

Avant de réclamer mes services, le vieux notaire avait, à plusieurs reprises, essuyé ses lunettes, s'était mis à l'endroit le plus clair, mais sans succès. Pour l'aïeul :

Ce n'était que festons, ce n'était que dédales !

« Est-il possible, est-il possible, répétait-il sans cesse, lui qui écrivait si bien étant petit ! »

En effet, il semblait que cette correspondance avait été faite pendant un tremblement de terre. Certaines lettres étaient comme suspendues dans l'espace ; d'autres plongeaient dans les bas-fonds ; il y avait là des mots tourmentés, contournés, qui défaisaient toute interprétation.

Enfin, à force de patience et de conjectures, nous arrivâmes au bout de notre lecture, et je lui laissai une copie nette de ce casse-tête chinois.

La lettre du jeune homme était très affectueuse, remplie de détails qui évidemment n'étaient pas destinés à des tiers, car il y avait des questions d'argent et de plus intimes encore.

Vous le voyez, les inconvénients d'une mauvaise écriture sont multiples :

D'abord on perd beaucoup de temps à la lire ;

Ensuite c'est une source d'erreurs ;

Et enfin, en empruntant les yeux du voisin, vous êtes obligé de confier des secrets qui devraient rester dans la famille.

Nous concérons que chacun ne peut écrire comme un notaire, bien que cette expression ne soit plus qu'un ressouvenir d'un temps qui n'est plus. Mais nous estimons qu'en dehors des amis intimes, l'écriture doit toujours être facilement lisible. Outre que c'est une politesse obligée, c'est un minimum, au-dessous duquel on ne peut descendre sans prendre l'impolitesse en croupe.

LÉO ANNITA.

Messagères du printemps.

On signale déjà l'apparition de quelques hirondelles. Quelles soient les

bienvenues, car jamais hiver ne parut si long !... Les brouillards, la neige, la pluie, l'influenza, et puis encore la pluie, la neige, les brouillards, l'influenza, tels sont les agréments qui nous ont été distribués à discrétion, pendant près de six mois.

On dit qu'il ne faut point murmurer contre le sort, c'est vrai ; mais comme nous les accueillons avec joie, les douces messagères du printemps !...

Du reste, s'il est un oiseau aimé, c'est bien l'hirondelle. Son vol rapide et infatigable, ses cris joyeux, sa sociabilité, ses émigrations périodiques, son attachement au pays natal, son retour annonçant celui de la belle saison, la structure merveilleuse de son nid ont attiré sur elle la curiosité, la bienveillance des peuples anciens et modernes.

De temps immémorial les hirondelles sont regardées comme les amies de l'homme. Aussi presque partout sont-elles l'objet d'un respect qui va jusqu'à la superstition.

Au moyen-âge on croyait que ces oiseaux connaissaient le secret de guérir les maladies d'yeux et même la cécité complète. Si leurs petits perdent la vue, disait-on, les hirondelles vont au loin chercher une petite pierre qui a des vertus merveilleuses ; il suffit de la mettre en contact avec l'œil malade pour que celui-ci soit guéri. Cette légende s'est conservée jusqu'à nos jours, et nombre de bonnes femmes croient encore que dans tous les nids d'hirondelles se trouve la pierre qui a la propriété de rendre la vue aux aveugles et de guérir les maladies d'yeux.

Dans les campagnes, si une jeune fille aperçoit, au retour des hirondelles, un de ces oiseaux seul, elle se désole, car cela indique qu'elle est encore condamnée au célibat pour l'année entière ; mais si elle voit deux hirondelles volant de compagnie, c'est, au contraire, un signe de prochain mariage.

Le jeune homme qui veut se faire aimer d'une jeune fille n'a qu'à lui offrir un anneau d'or qui a été laissé neuf jours dans un nid d'hirondelles.

Dans tous les pays enfin, un nid d'hi-